

(1)

( N° 193. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 16 MAI 1890.

---

Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1890<sup>(1)</sup>.

---

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT.

---

J'ai l'honneur de proposer par voie d'amendement au Budget des Dépenses extraordinaires, un article 20<sup>bis</sup> rédigé comme suit :

Appropriation des bâtiments de l'ancien Hôpital militaire de Bruxelles à l'usage des prisons . . . . . fr. 123,000 »

LÉON DE BRUYN.

---

<sup>(1)</sup> Budget, n° 164.  
Rapport, n° 182.